



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des Universités d'Aquitaine

à

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement  
Mesdames, Messieurs les Directeurs

Bordeaux, le **18 MAI 2018**

**Direction des  
Examens et concours**

- DEC 3 -  
Examens Professionnels  
Niveaux IV et V

Affaire suivie par  
J.C. Mandement

Téléphone  
05 57 57 87 66

Fax  
05 57 57 87 95

Courriel  
ce.dec3@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
CS 81499  
33060 Bordeaux Cedex

**Objet :** Mode d'évaluation du diplôme intermédiaire, CAP ou BEP, des candidats entrés en cours de cycle baccalauréat professionnel - session 2019

Dans le cadre de la personnalisation des parcours, certains candidats intègrent une formation de baccalauréat professionnel en cours de cycle, sans effectuer l'intégralité de la formation sur trois années. Ils ont la possibilité de présenter le diplôme intermédiaire (CAP ou BEP) du baccalauréat professionnel concerné.

Ces candidats entrés en cours de cycle, volontaires pour passer la spécialité de BEP ou CAP déterminée comme diplôme intermédiaire seront désormais évalués en contrôle en cours de formation à partir de la session 2019.

La suppression des évaluations en classe de seconde facilite cette évolution. Je vous invite cependant à porter à la connaissance des équipes pédagogiques la nécessité de veiller à ce que ces candidats subissent l'ensemble des situations d'évaluation en CCF prévues par les référentiels, tout en adaptant le calendrier des évaluations au regard du parcours des candidats avant leur entrée en première et de leur progression en cours de formation.

Si vos équipes rencontrent des difficultés particulières dans la mise en œuvre de ces modalités d'évaluation, vous pouvez solliciter l'accompagnement de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la filière professionnelle ou de la discipline concernée.

Je vous remercie pour votre collaboration et la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le Recteur  
et par délégation  
Le Secrétaire Général  
de l'Académie

Laurent GÉRIN